



13^{ème} ANNÉE

Journée du Patrimoine de Pays Journée des Moulins

20 dimanche JUIN 2010

Associations, collectivités, professionnels du tourisme, artisans ou particuliers, faites découvrir les richesses et la diversité de notre patrimoine local !



Façade d'un hôtel particulier (Paris).

CAPEB



Chateaubriand devant son château.

O.T. DE COMBOURG



Dame de Balangeard (1625).

D. R.

C sera cette année encore une journée de dépaysement et de découverte à la rencontre d'un autre patrimoine, plus confidentiel, mais pas moins riche.

Cette Journée, coordonnée nationalement et grâce à l'action de délégations locales, est le résultat de la volonté de plus d'un millier d'organismes à faire partager leur patrimoine au plus grand nombre en proposant chaque année près de 1500 animations (visites guidées, circuits thématiques, expositions, démonstrations de savoir-faire).

Un beau programme tout azimut qui accueille chaque année 200 000 visiteurs.

Le thème de cette 13^e édition portera sur les « dates et personnages » qui ont fait l'histoire. Il permettra ainsi de mieux comprendre le passé, grâce à l'évocation de grandes dates, de personnages, de contextes historiques, d'archives et de témoignages écrits.

Souhaitons un vif succès à cette prochaine édition!

Pour vous inscrire : contactez-nous ou consultez notre site internet www.journeedupatrimoine-de-pays.com

**CONNAÎTRE
ET AIMER
LE PATRIMOINE,
LES PAYSAGES
ET LES
SAVOIR-FAIRE
TRADITIONNELS**

dates et personnages



M. CRAMMOIS

Gargouille (Ambierlé).



MUSÉE DE CONTES

Linteau de porte, musée de contes (06).

Dates et personnages

LA journée du patrimoine de pays et des moulins aura cette année un goût prononcé pour l'histoire.

Avec les curieux d'histoire locale, vous ferez un tour passionnant qui vous mènera sur les traces de la vie d'autrefois, de ses victoires, de ses drames, de ses anecdotes drôles ou tragiques.

Le thème de la «journée»

La difficulté sera peut-être de choisir. Il y en a tant ! Mais, une fois que cela sera fait et annoncé, l'occasion sera belle d'intéresser des gens qui n'ont pas l'habitude de participer activement à ce genre d'entreprise.

Les registres, les archives, les photos, les cartes et les plans, les tableaux, les dessins, les lettres, les cartes postales -pourquoi pas ?-, les maisons, les bâtiments publics, privés, nobles ou



ALAIN GALOIN

Héloïse et Abelard (Picardie).

modestes, le monument aux morts, le cimetière, livreront leurs secrets.

Des idées ?

Les événements par exemple : ceux qui ont fait l'histoire de votre commune et construit son identité...

Les bâtiments par la datation : évolution d'une mai-

son, du village, de la ville au fil des siècles, les influences architecturales, les dépenses, les traces de l'histoire et celles des habitants...

Les coutumes locales : leur apparition, leur disparition ou leur maintien. Les fêtes, les processions, les croyances, les marchés, les foires, les chants...

Les célébrités : celui ou celle dont la statue s'élève sur la place, qui gît sous le sol de l'église ou qui a disparu mais dont la légende reste vivace, la saga d'une famille...

Les techniques et les savoir-faire traditionnels : patrimoines mobilier ou immobilier à replacer dans leur contexte historique, régional, national, ou plus lointain encore...

A vous de choisir une piste, de la suivre, puis de raconter, montrer, établir un circuit, peut-être une petite exposition. Ensemble.

M. F.

L'histoire des moulins

« Dates et Personnages » se sont égrenés au fil de l'histoire des moulins, jalonnant le temps d'évolutions techniques qui les ont façonnés tout en leur ouvrant des champs d'activités nouveaux. On distingue 3 époques clés :

- L'époque gallo romaine avec la

conception de la première roue à eau verticale de l'architecte romain Vitruve au 1er siècle avant notre ère.

- Le Moyen âge, période d'essor démographique, on cherche des énergies naturelles nouvelles. Apparition des moulins à marée (1075), des moulins à vent (1180)

et des moulins industriels : foulon, tan, forges... avec l'invention de l'arbre à came (980).

- La révolution industrielle qui commence par l'invention du moteur thermique Papin (1785), de la thermodynamique Carnot (1824), libère les usines modernes des contraintes naturelles. L'appari-

Pour parti

Pour chaque manifestation
10 exemplaires de cette affiche
et 4 fléchages à placer à
mairies, syndicats d'in

Journée du Patrimoine
Journée de

dates

dimanche
20 juin 2010

programme

www.journeedupatrimoine.fr

fnassem
maisons paysannes de France

tion de l'électricité va consolider cette évolution.

De nos jours des passionnés aidés par des associations fédérées par la FFAM ont pu sauvegarder des milliers de moulins de tout type. Certains seront à découvrir à la Journée du Patrimoine de Pays et Journée des Moulins. Malheureu-

Participer à la Journée du Patrimoine de Pays

Journée des Moulins

station organisée, vous recevrez
affiche (formats 36 x 62 cm et A3)
à placer dans des lieux publics,
à l'initiative, commerces...



ider
sément tous ces efforts risquent
d'être anéantis par les partisans du
retour des cours d'eau à « l'état
sauvage ». Ils veulent détruire les
moulins à eau. Ces témoins de la
technologie médiévale ou préin-
dustrielle, partie intégrante de
notre patrimoine industriel, doi-
vent être préservés.

André Lacour

QUELQUES PRÉCISIONS

• Qui participe à l'organisation de la Journée ?

Tous ceux qui aiment, veulent faire aimer et se sentent responsables de notre patrimoine.

Des associations, collectivités, offices de tourisme, comités des fêtes, architectes, artisans, propriétaires privés, érudits, écoles...

• Comment participer ?

Cette année, le thème est « DATES ET PERSONNAGES », mais vous avez toute liberté pour présenter une manifestation sur un autre thème patrimonial.

Si vous désirez des conseils ou une aide, adressez-vous à l'organisme dont vous dépendez, association, fédération, administration ou autre. Nous vous invitons à contacter le délégué de votre département ou région qui coordonne l'organisation et la communication au niveau local (contacts sur www.journeedupatrimoinedepays.com).

Demandez le formulaire de participation, remplissez-le et retournez-le rapidement.

Les organisateurs se réservent la possibilité de refuser une action si elle se révèle à but commercial ou si elle ne concerne pas le patrimoine de pays.

• Que signifie « patrimoine de pays » ?

D'une manière générale :

- Ce qui appartient à un passé lointain ou récent et présente un intérêt architectural, historique, ou de curiosité.
 - Ce qui parle de la vie quotidienne.
 - Ce qui n'est pas déjà classé ou inscrit et que nous voulons léguer à nos enfants.
- Par exemple :
- maisons, fermes, granges, pigeonniers, moulins, halles, vie agricole, édifices publics ou religieux, patrimoine maritime, théâtres, lavoirs, ateliers d'artisans, petites usines ou magasins.

Mais aussi : les paysages, les sites, jardins, murets, haies, plantations, la musique et la danse, les contes et légendes, la cuisine...

• Quelle manifestation organiser ?

Vous pouvez envisager une démonstration de savoir-faire, une visite commentée d'un bâtiment, d'un site, d'un jardin ouvert ce jour-là par son propriétaire, un circuit à thème, une exposition, une fête, un concours, une inauguration, une première pierre, un repas amical, une fête du pain autour du four et du moulin, etc.

Pour le bâti, seul critère de qualité pour les restaurations déjà faites, en cours ou prévues : elles doivent montrer un grand respect des techniques anciennes et ne pas trahir leur esprit.

Une assurance responsabilité civile (hors activité sportive) vous sera proposée.

N'hésitez pas à diffuser le formulaire à d'autres partenaires.

OÙ RENVOYER VOTRE FICHE DE PARTICIPATION ?

INSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.JOURNEEDUPATRIMOINEDEPAYS.COM

Attention ! Les adresses de renvoi sont différentes selon votre situation géographique.

• Délégations locales

Pour toute animation se trouvant dans les régions Auvergne, Bretagne, Poitou-Charentes et les départements, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Loir-et-Cher, Loire-Atlantique, Lot, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne, retournez votre fiche de participation

à l'adresse de votre **délégation locale** (coordonnées sur le bulletin de participation)

• Secrétariat National

Pour toutes les autres animations ne se trouvant pas dans les départements ou régions cités ci-dessus :

Association pour la Journée du Patrimoine de Pays
c/o FNASSEM, 146, Rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret

Tél. : 01 41 18 50 70 – Fax : 01 41 18 50 52, jpp@associations-patrimoine.org

Les formulaires de participation doivent nous parvenir au plus tard le 31 mars 2010

LA PRESSE EN PARLE - Extraits choisis

« Mettre en valeur le patrimoine à travers ceux qui le restaurent : telle est l'ambition de la journée du patrimoine de pays. » *Le Journal du Palais*

« Ce ne sont ni des cathédrales, ni des châteaux forts, ni des palais mais ces « petits monuments » anciens, humbles que sont moulins, lavoirs, chapelles, ... qui emportent de plus en plus de suffrages auprès du public. » *La Semaine du Pays Basque*

« La Journée Nationale des Moulins et la journée du Patrimoine de Pays ont été créées pour vous présenter et révéler l'important petit patrimoine qui mérite bien d'être sauvegardé et valorisé. » *Journal du Tarn et Garonne*

« L'idéal pour permettre à chacun de découvrir la richesse et la diversité de notre territoire et de comprendre un peu mieux en quoi la connaissance de ce passé est indispensable pour construire l'avenir et bâtir un projet de développement. » *L'Eveil*



Journée du Patrimoine de Pays Journée des Moulins

Les organisateurs nationaux



La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux devient la Fédération «patrimoine-environnement». Elle regroupe les associations loi 1901 qui, sur l'ensemble du territoire français, se consacrent à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine bâti, de l'environnement et du cadre de vie.

Elle assiste les associations notamment au niveau juridique : consultations, chroniques, formations ; Elle anime un site d'information tout public www.associations-patrimoine.org, aujourd'hui référence dans son domaine : plus de 200 visiteurs chaque jour et près de 6000 abonnés à la lettre d'information électronique ; Elle mène de nombreuses actions d'information et de sensibilisation par exemple sur le patrimoine non protégé avec l'organisation de la Journée du patrimoine de pays et des moulins ou auprès des jeunes sur la nécessité de préserver le patrimoine avec le concours scolaire du «petit journal du patrimoine».

Reconnue d'utilité publique, elle porte la voix des associations du patrimoine, participe aux débats nationaux et est membre de la Conférence nationale des associations de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager "G8 Patrimoine" ;

146, rue Victor Hugo, 92300 Levallois-Perret
www.associations-patrimoine.org



Reconnue d'Utilité Publique depuis 1985, Maisons Paysannes de France se consacre depuis plus de 40 ans à la restauration et à la promotion de l'architecture rurale traditionnelle.

Grâce à ses délégations départementales, l'association nationale informe, et conseille les particuliers dans leur projet de restauration et leur fait découvrir la richesse de l'architecture régionale.

Depuis 2000, un centre de formation professionnelle transmet les connaissances et les savoir-faire aux professionnels du bâtiment, en lien avec le développement durable.

A travers un site Internet, un centre de documentation, une revue trimestrielle, des partages d'expériences, des démonstrations de savoir-faire et des manifestations locales, l'association contribue à redonner toute leur noblesse aux maisons anciennes aux métiers traditionnels et à l'espace rural dans sa diversité..

8 passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris
www.maisons-paysannes.org



Les sept cent Architectes du patrimoine forment un réseau qualifié réparti sur la France entière et interviennent dans toutes les phases de la vie de l'édifice, à la demande des particuliers, des collectivités et de l'Etat.

Ces architectes sont spécialisés dans la connaissance et la sauvegarde du patrimoine architectural, urbain et paysager, depuis l'analyse historique et le diagnostic technique jusqu'au projet de restauration et de mise en valeur.

Palais de Chaillot, 1 Pl. du Trocadéro 75115 Paris
www.architectes-du-patrimoine.org



La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est le syndicat patronal qui regroupe les 356 000 entreprises artisanales du bâtiment.

• Un réseau structuré : 1 CAPEB nationale, 103 CAPEB départementales, 21 CAPEB régionales.

• Des missions : défendre, promouvoir et représenter les entreprises artisanales du bâtiment.

• Un partenaire incontournable pour le patrimoine Les artisans du bâtiment sont les principaux intervenants de la restauration du patrimoine bâti. La CAPEB veille à favoriser l'accès des artisans aux marchés du patrimoine. Elle travaille également à la conservation et à la transmission des savoir-faire.

2 rue Béranger, 75140 Paris cedex 03
www.capeb.fr



Depuis trente ans, la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins s'applique à sauvegarder les moulins et leur environnement, un patrimoine de plus d'un millénaire. En 1995, elle organise la Journée nationale des Moulins pour sensibiliser le public à leur sauvegarde, renouant ainsi avec une fête datant du XVIe siècle. En 2006, elle intègre les autres associations de défense du patrimoine pour participer à une journée des moulins et du patrimoine de pays conjointe.

La FFAM représente 4 000 adhérents regroupés dans près de 80 associations réparties dans toute la France. Parmi ses actions on distingue :

• L'assistance technique et juridique dans la restauration et la sauvegarde des sites de moulins,

• L'édition d'ouvrages d'études historiques, techniques et ethnologiques sur les moulins,

• La communication par l'intermédiaire de la revue trimestrielle Moulins de France et par l'animation de son site Internet www.moulinsdefrance.org.

Siège social : Musée des Arts et Traditions Populaires, 75016 Paris. Contact : André Lacour, 36 rue de la chaudière, 91370 Verrières-le-Buisson
www.moulinsdefrance.org

Les délégués

Le délégué départemental de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins met les organisateurs en contact et les aide pour leur communication. Votre inscription lui sera transmise. Nous vous invitons à le contacter directement.

01 - Nelly Gay, CDT, 04 74 32 31 30, n.gay@cdt-ain.fr

02 - Monique Judas Urschel, FNASSEM, 03 23 59 40 93, scsc_soissons@yahoo.com

03 - Michèle Madebène, FFAM, 04 73 21 82 20, FKmadebene@aol.com

04 - Sabrina Da Conceição, Asso A3P, 04 92 76 66 23, sabrinagdp@free.fr

06 - Rita Dominici, UDOTSI, 04 92 47 75 15, r.dominici@cotedazur-en-fetes.com

14 - Hubert Lucas, MPF, 02 31 81 35 58, pays-dauge@maisons-paysannes.org

15 - Michel Couillaud, FNASSEM, 04 71 73 40 91, michel.couillaud@wanadoo.fr

15 - Mme Camille Hecquet, MPF, 05 55 96 14 64, 21 - Catherine Labbé, CAPEB, 03 80 52 66 88, clabbe.capeb21@wanadoo.fr

25 - Bruno Alex, MPF, 03 81 61 36 06

27 - Frédéric Félix, MPF, 02 32 50 54 32, eure@maisons-paysannes.org

33 - Michel Cognie, MPF, 05 56 28 46 62, danielle-cogniebiraben@club-internet.fr

34 - Jean-Claude Rivière, FNASSEM, 04 67 02 32 80, jeanriviere@club-internet.fr

36 - Corinne Joly, 01 64 39 97 81, c.joly-daca@mairie-dammarié-les-lys.fr,

38 - J-Pierre Charre, FNASSEM, MPF, 04 76 42 54 13, charre.jp2@wanadoo.fr

39 - Agnès Magdelaine, FFAM, 03 84 81 50 33, jean.magdelaine@voila.fr

41 - André Lacour, FFAM, 01 69 20 09 58, andre.lacour@sfr.fr

43 - 63 - Jean Le Blanc, DDT, 04 73 42 15 48, jean.le-blanc@equipement-agriculture.gouv.fr

44 - Nadine Bizeul, CAUE, 02 40 35 45 10, n.bizeul@caue44.com

47 - Alexandra Dibon, CEDP, 05 53 95 62 04, cedp47@orange.fr

48 - Marc Doladille, MPF, 04 66 45 13 11,

52 - Claude Roze, MPF, 03 25 32 24 13 / 06 86 94 72 77, maisons.paysannes52@orange.fr

57 - Jean-Yves Chauvet, MPF, 03 87 63 89 38

59 - Félix Boutu, FNASSEM, MPF, 03 28 42 30 71, yser.houck@free.fr,

60 - Gilles Alglave, MPF, 03 44 45 77 74, oise@maisons-paysannes.org

61 - Chantal Pontvianne, MPF, 02 33 25 49 91, orne@maisons-paysannes.org

62 - Anne-Lise Léonard, CAPEB, 03 21 16 15 07, alleonard@nordnet.fr

64 - Alain Forsans, FFAM, 05 59 67 83 18, a-forsans@wanadoo.fr

65 - Pierre Pineau, Patrimoine des HP, 06 46 48 49 01, patrimoinehp@laposte.net

72 - Valérie Bouvet, Petites Cités de Caractère, 02 43 75 99 25, pcc.sarthe@free.fr

76 - Jean-Claude Sonnet, MPF, 02 35 37 02 96, seine-maritime@maisons-paysannes.org

83 - Maria-Teresa Misbach-Fassone, MPF, 04 94 56 81 70, var@maisons-paysannes.org

84 - Joseph Erat, MPF, 04 90 36 35 78, maisons-paysannes-84@wanadoo.fr

85 - Claudine Schnepf, MPF, 02 51 00 81 42, vendee@maisons-paysannes.org

88 - Anne-Marie Robin, MPF, 03 29 65 73 45, etienne.am.robin@orange.fr

BASSE-NORMANDIE - Annie Bouchard, FFAM, 02 31 80 57 27, direction@moulinsdefrance.org

BRETAGNE - Cécile Le Goc, FNASSEM, 02 99 54 60 05, bretagne@associations-patrimoine.org

QUERCY (46-81-82) Roland Agrech, FFAM, 05 65 40 73 30, 05 63 02 26 17, moulinsduquercy-centrederesources@orange.fr

POITOU-CHARENTES - Benjamin Delhal, MPF, maisons.paysannes.poitou-charentes@orange.fr, 05 45 69 13 04

Organisation centrale

Association pour la Journée
du Patrimoine de Pays
C/o FNASSEM
146, Rue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret

Tél. 01 41 18 50 70 - fax. 01 41 18 50 52

jpp@associations-patrimoine.org

www.journeedupatrimoinedepays.com